Dans le cadre de mon stage de 3ème année Assistante Sociale à la Maison Médicale Agora et à la Coordination Sociale de Seraing, j'effectue une enquête sur l'impact des conditions socio-économiques sur la prise en charge des personnes.

Grâce aux observations effectuées au sein de mon stage et des recherches, il est possible d'établir un constat non-exhaustif des conditions socio-économiques de Seraing. Celui-ci me sert de base à la compréhension de la population, des difficultés rencontrées et de l'impact que cela peut avoir sur leur prise en charge.

La commune de Seraing compte environ 63.500 habitants et est, de ce fait, la deuxième commune de la Province de Liège en nombre d'habitants.1

Seraing est façonné par son passé industriel. Effectivement, le tissu industriel et le logement sont étroitement liés. Aujourd'hui encore, on peut observer que l'évolution de la commune dépend de celle de la sidérurgie.

Historiquement, il y a eu une diminution du taux d'emploi liée à la crise de la sidérurgie. Depuis de nombreuses années, on constate également une dégradation du tissu social.

Une partie de la population de Seraing est précarisée socialement. On assiste à une diversification et une accumulation des problématiques sociales rencontrées par ces « exclus » du système.

1) **Difficultés liés à l'emploi**

Le taux de chômage à Seraing se rapproche de 25%[2].

Ce chiffre pourrait changer suite à la réforme du chômage qui prendra cours au 1er janvier 2015. Effectivement, environs 35.000 wallons, dont un nombre non négligeable de Serésiens, seront exclus du droit aux allocations de chômage. Ce changement va engendrer certaines difficultés pour les communes. Un grand nombre

[1] http://www.seraing.be/Seraing-en-chiffres-et-quelques.html

[2] Site de l'IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique) : http://www.iweps.be/recherche-commune/theme-commune/detail-commune/62096/4

d'entre eux se retrouveront sans revenus. Cela mènera inévitablement à une surcharge des C.P.A.S., octroyant le « revenu d'intégration sociale» (RIS). La charge des services sociaux augmentera, sans pour autant bénéficier de plus de ressources pour répondre aux demandes. La politique d'exclusion mené par l'État fédéral permet ainsi de diminuer le taux de chômage. De plus en plus de personnes vont donc se retrouver sans revenu. A l'heure actuelle, rien n'indique que cette politique sera génératrice d'emploi.

Cette réforme s'inscrit dans un changement plus global. Depuis quelques années, nous assistons au passage d'un État, appelé « État-providence», à un « État social actif» (définitions en annexe). Un des objectifs de l'État social actif est d'augmenter le taux d'emploi. Pour cela on utilise un politique dite d'activation. Ce principe, venant de la politique sociale européenne, consiste à limiter les alternatives à la participation au marché de l'emploi. On remet en cause le principe de « démarchandisation » et le principe assurantiel. Dans la conception de l'État social actif, la notion de solidarité cède sa place à la notion de responsabilité de l'individu. Si une personne se retrouve dans une situation de chômage, il est de sa responsabilité de mettre en place les actions nécessaires pour s'en sortir.

À Seraing, nous observons également une augmentation du chômage. De la crise de la sidérurgie découlent un grand nombre de licenciements. Beaucoup de personnes, ayant travaillé sur le site de Seraing, se retrouvent donc sans emploi.

La crise se traduit concrètement par une diminution des rentrées financières pour la Ville de de Seraing et donc une diminution des emplois et des moyens, ce qui a un impact sur le financement du C.P.A.S., du logement et des intercommunales.

Il existe des projets tentant de créer de l'emploi sur le territoire. La Commune de Seraing établit ainsi les conditions pour créer du travail, mais leur réalisation se fera dans de nombreuses années. Entre temps beaucoup de personnes restent sans emploi.

2) **Difficultés liées au logement**

Nombreuses personnes sont confrontées à des problèmes de logement. Ces problèmes se concrétisent de manière différente : habitations inadaptés et/ou insalubres, propriétaires incorrects, accessibilité au logement, etc.

Seraing compte environ 6.500 logements publics, soit 25,3% de l'ensemble des logements3. Cependant, tous les logements ne sont pas en bon état, ce qui ne résout pas le problème des mauvaises conditions de vie des personnes. En outre, les temps d'attente pour accéder à un de ces logements est très long.

Les personnes rencontrent également des difficultés dans la recherche de logements privés. Les loyers ne correspondent souvent pas aux revenus de celles-ci. De plus, un grand nombre de propriétaires ne respectent pas les arrêtés d'insalubrité et continuent à louer leurs logements.

Corollairement, nous pouvons observer un manque de logements de transit pour les personnes en situation de crise suite à une expulsion de leur habitation, logements insalubre, surpeuplement, conflits familiaux,…

Comme mentionné dans le rapport de l'atelier logement de la Coordination sociale, des difficultés se manifestent également dans l'accompagnement des personnes dans la recherche de logement:

- Difficultés liées aux représentations sociales vis-à-vis des personnes handicapées, allocataires sociaux, absence de compte bancaire, expériences passées négatives, pas de garanties de paiement réguliers aux propriétaires,…

- Difficultés financières, difficultés pour téléphoner, non-accès à Internet, paiement du déménagement,…[4]

Nous constatons donc que la problématique du logement touche les personnes à différents niveaux. Ces difficultés rencontrées nécessiteraient un accompagnement personnalisé dans la recherche et le maintien de logement. Les travailleurs pourraient de même jouer le rôle de médiateur entre les propriétaires et les locataires. Il existe des initiatives publiques et privées dans ce sens. Malheureusement, vu l'ampleur du phénomène elles ne peuvent répondre à toutes les demandes.

[3]Direction générale opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie, *Inventaire des logements publics,* 2009-2010

[4]Coordination Sociale de Seraing – Atelier logement, *Recommandations,* 2011

3) **Difficultés liées aux démarches administratives**

Durant les dernières années, il semble y avoir eu une complexification des démarches administratives. La formalisation des demandes d'aide et les démarches qui y sont liées engendrent une difficulté chez les personnes. Il n'est pas toujours aisé de comprendre les documents et les démarches à effectuer.

On peut également observer une intensification de l'aspect « contrôle social ». Cette évolution et l'intensification de la formalisation des demandes engendrent des pressions qui pèse sur les usagers. Nous pouvons prendre l'exemple de la recherche d'emploi. Le « plan d'accompagnement et de suivi des chômeurs » mis en place par la politique fédérale, introduit une intensification de l'accompagnement, mais aussi un contrôle plus sévère. Les demandeurs d'emploi doivent remettre des « preuves » à l'ONEm. Celles-ci sont censé prouver que les personnes sont bien à la recherche active de travail. En cas de non-respect des obligations prédéfinies, il existe un risque de sanction. Cela peut avoir des conséquences importantes pour les personnes. Dans un grand nombre de cas, les coûts liés aux sanctions doivent être pris en charge par le C.P.A.S. Dans une approche plus globale, cela nous renvoi au changement de la conception de l'État. Nous nous retrouvons ici dans une logique de responsabilité individuelle. C'est aux chômeurs de faire le nécessaire pour changer ou améliorer leur situation. Les institutions compétentes ont alors comme rôle de contrôler si cela est bien le cas. Cela crée une certaine ambivalence ; on s'éloigne de l'objectif principal de trouver de l'emploi, en consacrent beaucoup de temps à trouver des preuves.

4) **Problèmes de santé**

La santé des personnes habitants à Seraing joue un rôle important. Comme souligné dans la Déclaration d'Alma Ata, la santé, qui est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité, est un droit fondamental de l'être humain, et que l'accession au niveau de santé le plus élevé possible est un objectif social extrêmement important qui intéresse le monde entier et suppose la participation de nombreux secteurs socio-

économiques autres que celui de la santé. Elle souligne donc l'importance d'une approche globale de la santé.

Malheureusement, certaines personnes ne bénéficient pas des soins dont ils nécessiteraient. Beaucoup de personnes doivent faire face à des difficultés administratives, financières, de logement, d'isolement ou d'exclusion. Cela peut engendrer des répercussions sur leur état de santé. Dans le sens inverse, les personnes souffrantes de maladies physiques ou mentales peuvent rencontrer ces difficultés mentionnées plus haut, en conséquence de leur mal-être. Comme nous pouvons le constater, il existe des déterminants sociaux de la santé. L'organisation Mondiale de la Santé (OMS) a nommé ces déterminants :

- une environnement salubre
- des pratiques équitables en matière d'emploi et un travail décent
- protection sociale tout au long de l'existence
- des soins de santé universels.[5]

Ces déterminants contribuent au bien-être physique, mental et social des personnes.

Cependant, ces déterminants sociaux sont souvent les difficultés et problématiques rencontrées par les personnes. De plus, il n'est pas rare d'observer une mauvaise hygiène de vie (tabac, alcool, mauvaise nourriture,…). Cela peut être en lien avec des mauvaises conditions de vie, problèmes financiers, une sensibilisation/information insuffisante et à l'absence de l'éducation à la santé.

Dans un grand nombre de cas, les personnes devant faire face à des problèmes de santé importants, se retrouvent en incapacité de travail. Ces personnes n'ont donc pas la possibilité de travailler et, donc de toucher un salaire. Cette incapacité n'est pas toujours reconnue. Dans ces cas-là, les personnes ne touchent pas d'allocations d'invalidité. De plus, les démarches pour pouvoir bénéficier de soins appropriés ou la reconnaissance de certaines maladies ne sont pas toujours évidentes.

[5]Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Déterminants sociaux de la santé, http://www.who.int/social_determinants/fr/

5) **Difficultés liés à l'aspect financier**

Comme nous avons pu constater que, à Seraing, le taux de bénéficiaires de chômage est élevé. À cela s'ajoute un nombre important de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (R.I.S.), octroyé par le C.P.A.S. En 2012, le Service public fédéral de l'intégration sociale a compté un nombre de 2155 R.I.S. octroyé dans la Commune de Seraing.

Certaines personnes ne bénéficient pas d'un revenu régulier ou d'un revenu suffisant. Ce qui peut poser problème dans le paiement des factures. Cela nécessite un accompagnement en ce qui concerne l'aspect financier. La guidance budgétaire fait donc partie intégrante du travail de l'assistant social.

Nous constatons que la population de Seraing est implantée dans un contexte difficile. Les conditions socio-économiques ont un impact majeur sur les personnes qui sont dès lors confrontées à différentes problématiques qui sont en interaction et qui s'accumulent.

La prise en charge des personnes nécessite donc un travail de réseau efficace. Toutefois, comme constaté par la Coordination Sociale, persistent des difficultés dans la communication entre les services. Cela pose problème dans la réponse aux demandes et besoins des personnes.

La compréhension plus approfondie de tous les enjeux sociétaux concernant la prise en charge des personnes me sert d'approche de cette population et de base pour mon enquête.

État-Providence : Ce terme aurait été utilisé pour la première fois par Emile Ollivier dans un sens péjoratif. Ce concept désigne l'ensemble des interventions étatiques visant à assurer un certain niveau de sécurité et de bien-être social à l'ensemble de la population. Il s'agit, à titre d'illustration des politiques de soutien au revenu, de santé, d'éducation ou de soutien à la famille. Cela découle de la reconnaissance par l'État de sa responsabilité en matière de gestion des risques directement reliés à la vie en société. Ces interventions visent principalement la démarchandisation de certains services jugés essentiels, la redistribution - horizontale et/ou verticale - de la richesse entre les différentes composantes de la société, et l'établissement d'une certaine solidarité. Les notions de droits sociaux et de progrès social,

devant être assurés par l'État, ont pris au cours des dernières décennies une place prépondérante dans le discours entourant l'État-providence. [6]

État Social Actif : Avec la perte de légitimité croissante de l'État-Providence, d'autres voies sont recherchées entre les catégories politiques classiques de «gauche» et de «droite». Elle ne veut pas changer cet état de choses mais en prend acte pour prôner une manière plus adaptée pour y faire face. L'individu est ici sommé de prendre ses responsabilités, de faire preuve d'initiative et de compétence. Ainsi, et dans les grandes lignes, l'État Social Actif met l'accent sur les « devoirs » des individus et met en place un système basé sur un faible niveau de redistribution sociale.
Dans cette optique, l'éducation et la formation tout au long de la vie sont fortement encouragées puisque chacun est sommé de s'adapter sans cesse à un monde qu'on ne changera pas, soyons-en certains. [7]

[6] Perspective Monde, http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1694, Université de Sherbrooke

[7] La Fédération Bruxelloise des organismes d'Insertion Socioprofessionnelle et d'Économie Sociale d'Insertion, *Des enjeux de l'État Social Actif aux choix de l'insertion socioprofessionnelle,* http://www.febisp.be/view/fr/FeBISP/Evenement/JE/JE2001.html, 2001

Bibliographie

Sources Internet :

- Site officiel de la Commune de Seraing : http://www.seraing.be

- Site de l'IWEPS (Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique), http://www.iweps.be/recherche-commune/theme-commune/detail-commune/62096/4

- Perspective Monde, http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1694 , Université de Sherbrooke

- BEKAERT Francis (Président CPAS de Seraing), Conseillers socialistes CPAS, *Transfert vers les CPAS de la charge de l'exclusion ONEm,* http://www.psseraing.be/wp-content/uploads/2012/07/document-de-travail-sanctions-onem1.pdf; 2012

- La Fédération Bruxelloise des organismes d'Insertion Socioprofessionnelle et d'Économie Sociale d'Insertion, *Des enjeux de l'État Social Actif aux choix de l'insertionsocioprofessionnelle,* http://www.febisp.be/view/fr/FeBISP/Evenement/JE/JE2001.html, 2001

-

- Fédération des services sociaux, *État social actif, un concept libéral pour un social à la marge ?,* http://www.fdss.be/uploads/EtatSocialActif/EtatSocialActif.pdf, Septembre 2002

- Site officiel du SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Économie Sociale et Politique des Grandes Villes : http://www.mi-is.be/be-fr/start

- Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Déterminants sociaux de la santé, http://www.who.int/social_determinants/fr/

Documents :

- Coordination Sociale de Seraing – Atelier logement, *Recommandations,* 2011
- Coordination Sociale de Seraing – Conseil Local pour la Santé Mentale à Seraing, Décembre 2013
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS), *Déclaration d'Alma Ata sur les soins de santé primaire,* 1978